



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 20 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 20 Décembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 14 décembre 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Olivier Renaud, 3ème Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

**2022D8-5-204**

**OBJET : FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET**  
**« PETITES VILLES DE DEMAIN »**

#### Etaient présents :

Messieurs, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric  
DOUSSON Bruno, Madame MAERTEN Marie Bernard, Jean DUPUY, MERIEL  
Guy et BOYER Serge

#### Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-  
Paul, BENOIT Pascal, (donne pouvoir à DELFARIEL Eric), RATTO Stéphan,  
Madame LE CORRE Christiane.

#### Assistait à la réunion :

|                         |   |                                |
|-------------------------|---|--------------------------------|
| Mr BRAJOUX Pascal       | : | Directeur Général des Services |
| Mme DABERNAT Chrystelle | : | Attachée Territorial           |

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

**2022D8-5-204**

**OBJET : FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJET  
« PETITES VILLES DE DEMAIN »**

La ville de Valence et la CC2R sont lauréates du dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD). Dans ce sens La Ville de Valence et la CC2R ont signé une Convention d'adhésion avec l'État, la Région et le Département du Tarn et Garonne.

Afin de piloter ce projet, et de garantir la bonne réalisation des actions qui constitueront le programme de la future Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), la CC2R a recruté un chef de projet «PVD» dont le rôle et les missions pour toute la durée du programme seront :

- Participer à la conception et à l'actualisation du projet de territoire, et définir sa programmation,
- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel,
- Suivre et animer le programme avec les partenaires du dispositif,
- Contribuer à la mise en réseau national et local.

Ce poste peut bénéficier d'un financement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de la Banque des Territoires à hauteur de 75 % du salaire brut annuel suivant.

Le montant prévisionnel de la dépense est estimé à 53 000 € par an et ce, pour une durée de 5 ans ; soit un montant estimatif total de 265 000 €.

Il est proposé aux membres du Bureau de la CC2R :

- d'autoriser le Président à solliciter le financement du poste de Chef de projet « Petites Villes de Demain » auprès de l'ANCT, l'ANAH et de la Banque des Territoires selon le plan de financement prévisionnel suivant :

| Partenaires            | Montant sollicités     |
|------------------------|------------------------|
| ANAH                   | 66 250 € HT (25%)      |
| ANCT                   | 66 250 € HT (25%)      |
| Banque des territoires | 66 250 € HT (25%)      |
| Auto financement       | 66 250 € HT (25%)      |
| <b>TOTAL</b>           | <b>265 000,00 € HT</b> |

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Président propose donc :

- d'adopter ce plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les partenaires sur ces bases,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

## DECIDE

- d'adopter ce plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les partenaires sur ces bases,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Fait à Valence d'Agen, le 20 décembre 2022  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 21 décembre 2022

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de Lamagistère

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



**Bruno DOUSSON**

**Jean Michel BAYLET**

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le

**26 DEC. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales le

**26 DEC. 2022**

## AR Préfecture

### FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJ ET PETITES VILLES DE DEMAIN

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20221220-2022D8\_5\_204-DE

Numéro d'acte : 2022D8\_5\_204

Date de décision : 20/12/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-5-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Politique de la ville-habitat-logement)

Fichier acte : 2022D8-5-204 FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJ ET PETITES VILLES DE DEMAIN.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 26/12/2022 15:10:52

**Date de réception de l'AR : 26/12/2022 15:11:00**